

LA PRESSE EN REVUE...

MARDI 20 JUIN 2017

SOMMAIRE

- 1) Capable de tout pour le pouvoir...
- 2) Un groupe pour l'intérêt général
- 3) Un député atypique
- 4) Les femmes en marchent vers le pouvoir
- 5) Dommage pour Najat Vallaud-Belkacem
- 6) L'AN va s'organiser...



Diez Gérard La Presse en Revue

I) Farida Amrani, l'adversaire de Valls à Évry, dit avoir des preuves d'irrégularités au second tour des législatives, et maintenant?



Capture BFMTV

Farida Amrani, l'adversaire de Valls à Évry, dit avoir des preuves d'irrégularités au second tour des législatives, et maintenant?

"On a des vidéos, des photos, où il y a eu des intimidations", affirme la candidate de la France insoumise. Et maintenant, que va-t-il se passer?

Romain Herreros
Journaliste politique

Le feuilleton continue à Évry au lendemain du second tour des élections législatives marqué par la courte victoire de Manuel Valls à Évry, laquelle est contestée par ses opposants qui l'accusent de triche. Ce lundi 19 juin, son adversaire de la France insoumise Farida Amrani a fait savoir qu'elle se rendrait à la préfecture dans la matinée pour "recompter" les bulletins de vote.

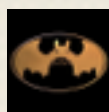
"On continue de contester le résultat, aujourd'hui, nous allons nous rendre en préfecture à 09h pour recompter les bulletins", a-t-elle déclaré sur LCI. "Même les journalistes ont été exclus de ce recomptage, nous on souhaite être présents à ce recomptage, ils nous l'ont refusé, ils l'ont refusé aux journalistes", a-t-elle déploré.

Plus tard sur BFMTV, la candidate insoumise a affirmé avoir des preuves d'irrégularités et d'intimidations commises selon elle par des soutiens de l'ancien premier ministre. "On a passé une semaine très difficile, où plusieurs choses se sont passées. On a des vidéos, des photos, où il y a eu des intimidations", a-t-elle assuré sans donner plus de précisions.

"J'ai confiance dans la justice de notre pays, on ira simplement, sincèrement, en toute tranquillité, la démocratie doit s'exprimer, elle va s'exprimer, mais nous on réfute ce qui s'est passé hier", a-t-elle encore expliqué.

Que se passe-t-il quand un recours est déposé?

En principe, le code électoral ne prévoit pas de recomptage post-élection, dans la mesure où les bulletins sont détruits, comme plusieurs spécialistes du droit et de la politique l'ont fait remarquer sur Twitter.



Mari de Mme Eolas @Maitre_Eolas

Quand une élection est très serrée, on ne recompte pas les bulletins. Jamais. Pour une raison simple : ils ont été détruits.



Joel Gombin @joelgombin

Alors le recompte de bulletins, ça n'existe tout simplement pas en France. Ce n'est pas la Floride ici ! <https://twitter.com/MattVerrier/st>

En vertu de l'article 65 du Code électoral, voici comment le dépouillement doit se dérouler. "Dès la clôture du scrutin, il est procédé au dénombrement des émargements. Ensuite, le dépouillement se déroule de la manière suivante: l'urne est ouverte et le nombre des enveloppes est vérifié. Si ce nombre est plus grand ou moindre que celui des émargements, il en est fait mention au procès-verbal", précise le texte.

Puis, "les enveloppes contenant les bulletins sont regroupées par paquet de cent. Ces paquets sont introduits dans des enveloppes spécialement réservées à cet effet.

Dès l'introduction d'un paquet de cent bulletins, l'enveloppe est cachetée et y sont apposées les signatures du président du bureau de vote et d'au moins deux assesseurs représentant, sauf liste ou candidat unique, des listes ou des candidats différents", précise encore le Code électoral.

Or c'est justement ce que conteste Farida Amrani, dont la signature est absente des PV. "Nous n'en avons signé aucun", confirme au HuffPost l'entourage de la candidate. En principe, la destruction des bulletins est censée intervenir après la signature du procès verbal officialisant les résultats (seuls les bulletins et enveloppes paraissant douteux sont conservés avec les votes blancs ou nuls). "À l'heure où l'on parle, on ne sait pas ce qu'il est advenu des bulletins d'Évry. On nous a d'abord dit qu'ils avaient été déchirés, puis ils ont réapparu à une heure du matin", indique l'équipe de Farida Amrani.

Les bulletins jugés réguliers sont censés être détruits en présence d'électeurs, qui bien souvent sont des soutiens des candidats en lice. Dans le cas qui concerne Manuel Valls, Farida Amrani assure que seuls les soutiens de l'ancien premier ministre ont eu accès au dernier recomptage des voix de la mairie d'Évry.

"On a assez d'éléments pour constituer un dossier, on ne le fait pas pour s'amuser", a déclaré à l'AFP son suppléant Ulysse Rabaté, assurant agir "calmement, sereinement". "On a simplement envie que le véritable résultat de l'élection soit reconnu", a-t-il conclu.

Une annulation de l'élection est-elle possible?

C'est le Conseil constitutionnel qui a la compétence de constater des irrégularités, et donc d'annuler les résultats d'un ou de plusieurs bureaux de vote. Pour autant, Manuel Valls sera à l'Assemblée nationale le 27 juin prochain. "Tant qu'une décision d'annulation des opérations électorales n'est pas rendue, la personne proclamée élue continue d'exercer son mandat de député", explique le Conseil constitutionnel.

En outre, le délai que prennent les Sages pour prendre leur décision peut durer plusieurs mois.

De son côté, Manuel Valls nie toute malversation. "Il n'y a eu aucune irrégularité. Il faut accepter le verdict des urnes et respecter la démocratie", a tweeté l'ancien premier ministre. "Il n'y a aucune base à la contestation de mon élection et à sa régularité. Je serai aujourd'hui à l'Assemblée nationale et j'y siégerai dès le 27", martèle l'ex-locataire de Matignon.



Manuel Vall @manuelvalls

Merci à ceux qui ont permis mon élection. Il n'y a eu aucune irrégularité. Il faut accepter le verdict des urnes et respecter la démocratie



Manuel Valls @manuelvalls

J'invite chacun à respecter la démocratie et le choix des électeurs. Je ne laisserai pas passer la moindre mise en cause de mon élection

huffingtonpost.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

MAIS AUSSI

1) Une victoire contestée pour Manuel Valls

Par LIBERATION



Manuel Valls dans son bureau de vote, dimanche. Photo Nicolas Messyasz. Sipa

Dimanche soir à la mairie d'Évry, Manuel Valls a annoncé qu'il resterait député. De justesse, avec quelques dizaines de voix d'avance et plus de 60% d'abstention, mais élu quand même. Et dans un énorme boxon : les militants de Farida Amrani, la candidate de La France insoumise qui revendique aussi la victoire, sont venus protester, avant l'intervention de la police municipale.

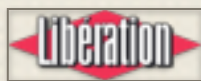
Sur Twitter, Sophia Chikirou, directrice de la communication de Jean-Luc Mélenchon, a dézingué Valls : «Cet homme est un tricheur.» Elle l'accuse d'un tour de passe-passe au moment du recomptage des voix. Le feuilleton va continuer : le parti va déposer un recours dès lundi à la préfecture.

La cote de Farida Amrani, inconnue jusque-là, n'a cessé de grimper depuis fin avril. La magie de l'élection présidentielle : dans les grandes villes de la circonscription (Evry et Corbeil-Essonnes), Mélenchon avait flirté avec les 35 %. Du coup, elle profite de la vague. Surtout, le destin de Manuel Valls constituait l'un des plus grands enjeux de ces législatives : une défaite pour l'ancien maire d'Evry (2001-2012), serait alors passé de Matignon à rien du tout en quelques mois seulement, serait synonyme d'humiliation suprême.

Il y a une semaine, l'équipe de la candidate «insoumise» l'avait théorisé ainsi : pour combler leur retard du premier tour (environ 8 points), il fallait que les jeunes des quartiers populaires, pour qui l'ancien maire d'Evry est loin d'être un champion, et les abstentionnistes les moins zélés se bougent. Alors, l'entre-deux-tours s'est transformé en référendum «pour ou contre Manuel Valls» dans la circonscription star de ces législatives, avec des slogans autour du 49,3, de l'islamophobie et de la posture de l'ancien candidat à l'Élysée à l'endroit du PS après la primaire.

De son côté, Valls l'a joué discret au possible : pas d'interview et un agenda gardé secret un maximum. Sur le papier, il partait avec une réserve de voix à sa droite et au centre. Avec la certitude que Michel Nouaille, le candidat communiste (environ 8 % au premier tour), ne faciliterait pas la tâche des Insoumis. Celui-ci a refusé de donner une consigne de vote et de se positionner, alors même qu'il se revendiquait aussi de Jean-Luc Mélenchon. Motif de l'embrouille : il contestait la légitimité de Farida Amrani sur le territoire, dénonçant un déni de démocratie. Manuel Valls suera jusqu'au bout pour garder son fauteuil. Dimanche, aux alentours de 23 heures, il était barricadé à la mairie. Dehors, c'était trop chaud.

LIBERATION



2) L'Assemblée nationale est enfin plus à l'image du pays

Jean-Marie Pottier

La nouvelle Assemblée comptera notamment une petite quinzaine d'élus issus de l'immigration dite «arabo-musulmane», à l'issue d'une campagne où, selon une récente étude, leur présence parmi les candidats reflétait leur poids général dans la population française.



Mounir Mahjoubi, secrétaire d'État chargé du numérique et nouveau député de la 16e circonscription de Paris, le 11 juin 2017 | Patrick KOVARIK / AFP

Is s'appellent Mounir Mahjoubi, Fadila Khattabi, Saïd Ahamada, Brahim Hammouche ou Mostapha Laabid et sont, depuis ce dimanche 18 juin, députés de la République à Paris, en Côte d'Or, dans les Bouches-du-Rhône, en Moselle, en Ille-et-Vilaine. Selon notre pointage, la nouvelle Assemblée

devrait compter une petite quinzaine d'élus dits «issus de l'immigration arabo-musulmane». Un reflet d'une diversité globale inédite dans l'hémicycle puisque, hors Outre-mer, ont par exemple été aussi élus pour la première fois, à Paris, la jeune avocate Laëtitia Avia, d'origine togolaise, la bibliothécaire Danièle Obono, d'origine gabonaise, ou l'entrepreneur d'origine sino-cambodgienne Buon Tan. En 2012, on comptait huit députés originaires de pays étrangers, tous élus du PS, dont aucun n'a retrouvé son siège cette année.

Le sujet est complexe car il renvoie rapidement à un risque d'assignation identitaire, dans un pays où les statistiques ethniques sont illégales, contrairement à l'approche beaucoup plus décomplexée qu'ont le Royaume-Uni ou les États-Unis du sujet. La chaire Moyen-Orient Méditerranée de l'École normale supérieure et l'institut de sondage Ifop viennent de s'en emparer lors d'une enquête dont les résultats préliminaires ont été dévoilés à la veille du second tour. Avec notamment pour objectif, selon l'islamologue Gilles Kepel, d'interroger à l'occasion de ces législatives «ce qui se passe dans les quartiers populaires et parmi les populations d'origine ou de culture musulmane en particulier», sachant que «ces termes posent eux-mêmes question»: un prénom, un nom de famille ou une origine ne définissent pas en eux-mêmes une appartenance ou une pratique religieuse souvent bien plus complexes et nuancées. Cela est illustré par le cas de quelques dirigeants emblématiques du précédent quinquennat comme Najat Vallaud-Belkacem, qui se définit comme «musulmane par héritage» mais pas pratiquante régulière, ou Myriam El Khomri, héritière d'une double culture catholique et musulmane. De manière plus globale, l'enquête dite «Rapfi» menée par le Cevipof en 2005 montrait que 60% des Français originaires d'Afrique et de Turquie se déclaraient musulmans.

6,5% des candidats

Selon Jérôme Fourquet, directeur du département opinion et stratégies d'entreprises de l'Ifop, l'objectif de cette enquête est d'«essayer de déminer un sujet et un terrain hautement sensible avec des données objectives et neutres». L'institut est parti de la liste des 7.882 candidats pour essayer, pour l'essentiel à partir de leur prénom, d'identifier ceux appartenant à la diversité. Conclusion: 6,5% des candidats du premier tour affichaient un prénom appartenant à la culture arabo-musulmane. «Cette population a été représentée à due proportion dans les candidats qui ont sollicité les suffrages», explique Jérôme Fourquet, qui rappelle que 6,2% de la population française a au moins un parent musulman.

Pour le sondeur, on assiste à «un changement qui est en train de s'installer», les candidats en question étant particulièrement jeunes: ils représentent 11,4% de la génération des 30-39 ans, contre seulement 1,8% de la génération des plus de 60 ans. Ces candidats étaient essentiellement étiquetés à gauche et au centre: ils représentaient 7,6% des candidats PS, 5,7% de ceux de la France insoumise et 5,3% de ceux de La République en marche, contre seulement 1,6% de ceux de LR. Mais leur proportion était encore plus importante parmi les candidatures étiquetées «divers» ou «divers gauche» (22% et 18% respectivement), signe, selon Jérôme Fourquet, de l'importance que conservent «les voies détournées qui ne sont pas celles des partis classiques». Géographiquement, ces candidatures sont quasiment absentes de la France du Centre et de l'Ouest –ce qui, on l'a vu, n'empêche pas que ces régions compteront quelques élus issus de la diversité– et beaucoup plus représentées en Île-de-France, dans le Nord-Est et en Paca.

On le sait au vu de la lenteur des progrès de la parité femme-homme: il ne suffit pas de présenter davantage de candidats, il faut leur proposer des circonscriptions gagnables. Toujours selon l'étude de l'Ifop, la République en marche, le PS et la France insoumise ont envoyé ces candidats dans des circonscriptions où Macron, Hamon et Mélenchon avaient réalisé des scores légèrement supérieurs à leur moyenne nationale (de 0,4 à 2,4 point en plus), ce qui n'est pas du tout le cas chez LR (le score de Fillon y était inférieur de 4,5 points à sa moyenne nationale). En revanche, la dynamique de ces candidats, lors du premier tour des législatives, a été un peu inférieure à la moyenne: ceux de La République en marche, par exemple, réalisent en moyenne un score plus bas de trois points que les autres candidats LREM. «Il y a quand même, en termes de niveaux et d'évolution, une performance électorale un peu moins forte pour ces candidats, reconnaît Jérôme Fourquet. Je pense qu'il reste quelque chose qui fait que même dans l'électorat "central" ou "de gauche", une petite partie de l'électorat hésite à franchir le pas.»

Un «vote des musulmans» mais pas de «vote musulman»

Ces performances des candidats issus de la diversité renvoient à une autre question, encore plus polémique: celle du vote des électeurs musulmans. Selon un sondage mené par l'Ifop pour le magazine Pèlerin, 37% d'entre eux ont voté Mélenchon au premier tour de la présidentielle et 17% Hamon, tandis que Macron obtenait le même score que dans la population globale (24%) et Fillon et Le Pen nettement moins (10% et 5%). En 2012, toujours selon l'Ifop, 86% des électeurs musulmans avaient voté pour François Hollande au second tour.

Il existe donc bien un vote typé «des musulmans», mais les experts combattent en revanche l'idée d'un «vote musulman» en tant que tel. L'un des coordinateurs

de l'enquête, Antoine Jardin, docteur en sciences politiques, écrivait ainsi avec Gilles Kepel dans *Terreur dans l'Hexagone*. Genèse du djihad français que «la thèse de l'émergence d'un vote musulman structuré et homogène, reposant sur un sentiment religieux et communautaire, ne résiste pas à l'analyse des résultats». Il a mené cette année une étude sur la sociologie du vote dans la 2e circonscription de Seine-Saint-Denis, qui recouvre une partie de Saint-Denis et la commune de Pierrefitte-sur-Seine et a été largement gagnée par la France insoumise. 250 électeurs y ont été interrogés le jour du premier tour par questionnaire, pas administré en personne. 38% des sondés se déclaraient de religion musulmane et une proportion importante faisaient état d'un sentiment de discrimination dans leur vie quotidienne (32% sur la couleur de peau, 27% sur le quartier, 23% sur les origines, 20,5% sur la religion...). Interrogés sur leurs critères de choix électoral, 89,5% citaient les idées du candidat (un reflet de la «norme civique», selon le chercheur) et seulement 0,8% la couleur de peau et 0,4% la religion.

«Le profil sociodémographique du candidat pèse extrêmement peu», conclut Antoine Jardin, selon qui «le fait qu'un candidat s'affiche comme musulman n'est pas perçu comme un argument en sa faveur, y compris dans l'électorat musulman». Où on rejoint la distinction entre un «vote des musulmans» et un «vote musulman»: «Les musulmans votent de manière différente de la moyenne des Français, de même que les catholiques pratiquants, souligne Jérôme Fourquet. Il y a un vote typé, mais de là à en conclure que ces électeurs sont disponibles pour une offre politique confessionnelle...»

Le chercheur note d'ailleurs que, lors de ces élections législatives, les offres purement confessionnelles n'ont pas percé. Le parti Égalité et Justice, émanation de l'AKP, le parti islamo-conservateur du président turc Recep Tayyip Erdogan, n'a réussi à dépasser les 1% que dans sept des 52 circonscriptions où il se présentait. En région parisienne, le parti Français et musulmans présentait six candidats en Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne sur un programme fondé sur «une éthique musulmane en parfaite adéquation avec les valeurs républicaines»: ils ont recueilli entre 0,57% et 1,76% des voix. Ce parti constitue une scission de l'Union des démocrates musulmans français qui, aux dernières régionales, avait recueilli 0,4% des voix en Île-de-France après avoir obtenu un conseiller municipal à Bobigny l'année précédente. Si une structuration à l'avenir d'une offre politique musulmane n'est pas à exclure parmi une jeune génération où le lien avec l'islam se manifeste de manière plus intense, on est donc encore loin du scénario que fantasmait Michel Houellebecq dans son roman *Soumission*, celui d'une présidentielle 2022 remportée face au FN par un parti baptisé Fraternité musulmane.

Jean-Marie Pottier (900 articles)

Rédacteur en chef, responsable de la newsletter politique «Le Jour d'après». Auteur de «Indie Pop 1979-1997» et «Ground Zero. Une histoire musicale du 11-Septembre» (*Le Mot et le Reste*).



II) Mélenchon annonce que les "Insoumis" vont former un groupe "discipliné" à l'Assemblée



Jean-Luc Mélenchon a retrouvé son énergie de la présidentielle - Sipa Politique

Malgré l'abstention écrasante de la jeunesse et des classes populaires, Jean-Luc Mélenchon a finalement réussi son pari : imposer un groupe parlementaire "France Insoumise" dans la future Assemblée nationale. Le leader de gauche se pose en premier opposant à Macron et en appelle à un référendum sur la future loi Travail.

En fin d'après-midi ce dimanche 18 juin, les premières estimations diffusées en sous-main par les instituts de sondage étaient inquiétantes pour la France Insoumise. Mais à l'heure des premiers résultats des élections législatives à 20 heures, les représentants du mouvement avaient retrouvé leurs sourires sur les plateaux des télévision.

Car malgré l'abstention écrasante de la jeunesse et des classes populaires, Jean-Luc Mélenchon a finalement réussi son pari : imposer un groupe parlementaire « France Insoumise » dans la future Assemblée nationale. Et ce, sans même l'aide du PCF, avec lequel les relations ne sont plus au beau fixe depuis le début de l'année.

« Le peuple Français dispose d'un groupe la France Insoumise à l'Assemblée nationale, cohérent, discipliné, offensif. C'est lui qui appellera le pays à une résistance sociale. »

Jean-Luc Mélenchon

Une bonne nouvelle pour le tribun, qui a manqué de peu le second tour de la présidentielle et qui souhaite toujours recomposer la gauche autour de son mouvement, pour devenir « la première force opposition » à Emmanuel Macron. « Le peuple Français dispose d'un groupe la France Insoumise à l'Assemblée nationale, cohérent, discipliné, offensif », s'est félicité Mélenchon dans une allocution martiale un peu avant 21 heures. Ajoutant : « C'est lui qui appellera le pays à une résistance sociale ».

François Ruffin élu dans la Somme

Quelques minutes avant l'annonce des premiers résultats, sur France 2, le sondeur d'Ipsos Brice Teinturier avait évoqué « des surprises ». La première d'entre elles fut l'annonce de la claire victoire du journaliste François Ruffin, soutenu par la FI, dans la première circonscription de la Somme, avec 54% des voix face à un candidat de La République en marche.

Autres motifs de satisfaction pour les Insoumis : la bourrasque de La République en marche est moins forte qu'attendue. Le Parti socialiste est quant à lui sonné par une défaite écrasante, obtenant son plus mauvais score à des législatives depuis sa création. Enfin, Jean-Luc Mélenchon est confortablement élu à Marseille avec 60% des voix.

Vers un troisième tour social ?

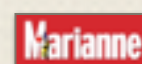
Mais le leader de la FI compte bien élargir sa base politique dans les prochaines semaines : « On cherchera toujours à rallier au maximum », a-t-il annoncé. Une manière de tendre également la main aux communistes, qui ne pourront pas constituer un groupe à eux seuls. En tout cas, de Marseille, Mélenchon se tourne vers l'avenir. Il s'est ainsi félicité de l'élection de jeunes candidats de son mouvement, pour certains à peine trentenaires : « La jeune génération est là, le combat est assuré de sa pérennité ».

Dans l'immédiat, le premier combat des Insoumis contre le président Macron sera celui de la préservation du droit du travail et des salariés. Face à la « majorité boursoufflée » du président de la République, Mélenchon lance l'offensive politique et sociale contre ce qu'il appelle « un coup d'Etat social » : « J'informe le nouveau pouvoir qu'aucun mètre de droits sociaux ne sera cédé sans lutte », a-t-il prévenu, contestant la légitimité de la nouvelle Assemblée pour transformer le droit social et proposant même « une consultation des Français par référendum » sur le sujet.

Le prochain pari de Mélenchon, à savoir s'opposer au nouveau pouvoir par un troisième tour social, sera pourtant bien difficile à relever car les Français se réfugient pour l'instant dans leur écrasante majorité dans l'abstention. Et le leader de la FI d'y lire « une forme de grève générale civique » et de voir dans celle-ci « une énergie disponible ». Une chose est sûre : Mélenchon a retrouvé l'optimisme de sa campagne présidentielle.



par Marc Endeweld



III) François Ruffin veut faire sa révolution à l'Assemblée nationale



François Ruffin, élu député dimanche de la 1^{ère} circonscription de la Somme, a assuré ce lundi qu'il se paierait au Smic. (PHILIPPE HUGUEN / AFP)

Le documentariste, élu député de la Somme, a assuré qu'il se paierait au Smic, réservant le reste de ses revenus "à des œuvres ».

L'ObsPublié

Son entrée à l'Assemblée nationale pourrait (déjà) avoir des airs de petite révolution. François Ruffin, emblématique journaliste et documentariste césarisé pour son très remarqué "Merci patron !", a été élu dimanche député de la 1^{ère} circonscription de la Somme, avec 56% des voix. Une victoire qui n'avait jusqu'alors rien d'évident, puisqu'au premier tour le candidat de La France insoumise n'avait récolté que 24,3% des voix, soit près de 10 points de moins que son concurrent REM, le maire d'Abbeville, Nicolas Dumont (34,1%).

Figure singulière de cette nouvelle législature, François Ruffin confirme qu'il ne fera, semble-t-il, rien comme personne. Interrogé au micro de RTL ce lundi matin, le rédacteur en chef de "Fakir" a répété ses trois promesses de campagne. La première : toucher le Smic (1.480,27 euros brut), soit près de cinq fois moins que ses collègues qui gagneront 7.185,60 euros brut par mois. Si comme le soulevait "Libération", un député ne peut demander à gagner moins, il peut en revanche reverser une partie de son indemnité. C'est précisément ce que compte faire le journaliste en donnant le reste de son salaire à des "œuvres".

Autre engagement pris par le Calaisien : "avoir un mandat révocable ».

"Si 25% des inscrits de ma circonscription souhaitent que je dégage, eh ben je m'en irais."

Enfin, à propos de la réserve parlementaire, que le projet de loi de moralisation de la vie publique prévoit de supprimer, il a prévenu que si elle était conservée, il la ferait "gérer par un jury populaire tiré au sort".

Des coups d'éclats médiatiques

Semblant encore surpris par les résultats de dimanche, Ruffin parle de son élection comme d'un "miracle", estimant que "c'est le travail de terrain qui a payé ».

"Ce sont des dizaines voire une centaine de militants qui ont arpenté les villes, les villages et qui, au porte-à-porte, sont allés arracher les gens, non pas au vote Macron puisqu'on savait que, dans le coin, les gens ne voulaient pas de ça, mais simplement sont allés les arracher à l'abstention, à la résignation, à l'écœurement", a-t-il analysé.

Dans la 1^{ère} circonscription de la Somme, touchée par les problématiques de la désindustrialisation (Whirlpool, Goodyear à Amiens) et de la rénovation

urbaine (quartier d'Amiens-Nord), François Ruffin avait réussi à unir sur son nom La France insoumise, EELV et le PCF. Son franc-parler et son profil de journaliste militant en avaient fait un candidat très médiatisé. Tout comme ses interpellations visant Emmanuel Macron alors en campagne, sur le plateau de France 2, et devant le site de Whirlpool d'Amiens.

"Je voterai en toute indépendance"

"On dit que je suis spécialiste des coups médiatiques mais d'abord je suis un gros bosseur", a cependant prévenu le nouveau député. Soucieux d'être "un point d'appui pour tous ceux qui veulent que ça change dans le pays", il n'a concédé qu'"une légitimité partielle" à une majorité élue avec un taux record d'abstention.

"Si on ne trouve pas des voix pour porter nos paroles à l'intérieur de l'Assemblée nationale, si c'est un bloc monolithique qui avance avec ses lois, sûr de soi, dominant, eh bien, c'est à l'extérieur de l'Assemblée nationale que ça se passera."

Investi par La France insoumise de Jean-Luc Mélenchon mais sans avoir signé la charte d'engagements prévoyant, entre autres, la discipline de vote, François Ruffin a, par ailleurs, confirmé qu'il voterait "en (son) âme et conscience, en toute indépendance, c'est ce que j'ai assuré aux électeurs". "Je pense qu'il n'y a pas besoin de discipline quand on est d'accord sur l'essentiel", a-t-il commenté. Vous avez dit insoumis ?

M.C.
L'Obs



LAPRESSEENREVUE.EU

IV) En 10 ans, deux fois plus de femmes à l'Assemblée nationale

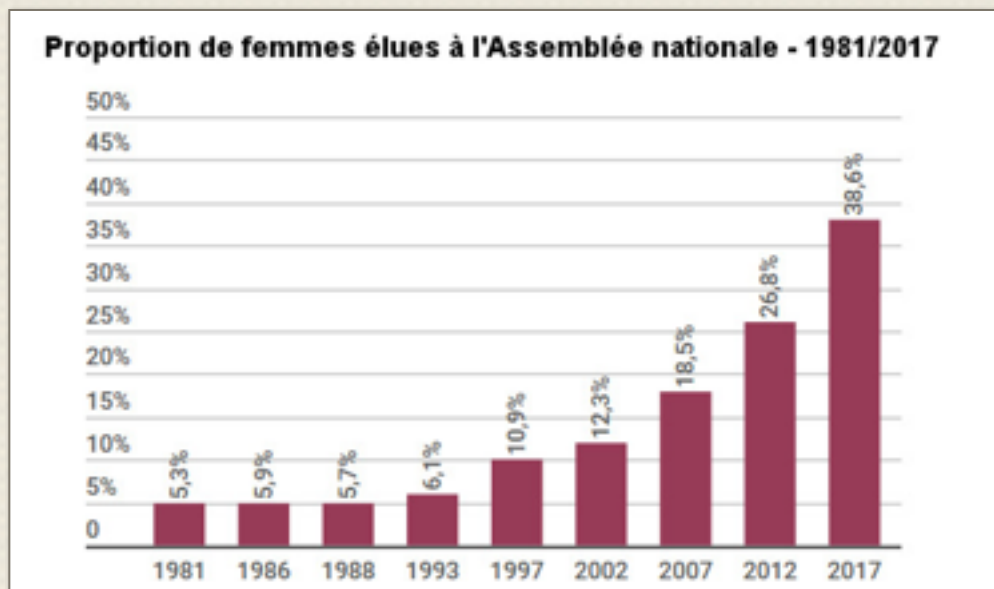
par Arnaud Bihel

Avec 223 élues, 38,6% des député.e.s, le nombre de femmes à l'Assemblée atteint un nouveau record. La France passe de la 64ème à la 17ème place au classement mondial de la représentation des femmes au Parlement.

La barre symbolique des 40% n'est pas atteinte. C'est malgré tout un nombre record de femmes qui ont été élues à l'Assemblée nationale à l'issue du second tour des législatives, dimanche 18 juin. Elles seront 223 à siéger au Palais Bourbon, soit 38,6%.

Un bond de 12 points par rapport à 2012 (elles étaient alors 155 élues), qui permet à la France de grimper du 64ème au 17ème rang au classement mondial.

Ce record marque la plus forte progression jamais enregistrée en France pour la proportion de femmes élues à l'Assemblée nationale. Leur nombre a doublé en 10 ans, presque quadruplé en 20 ans.



Dans un communiqué, lundi 19 juin, le Haut Conseil à l'Egalité entre les femmes et les hommes (HCE) salue "une progression sans précédent", qui "a été permise par l'effet conjugué des contraintes – loi sur le non cumul des mandats et doublement des pénalités financières pour les partis ne respectant pas la parité des candidatures – et l'objectif affiché de parité de la part du parti de la majorité présidentielle, arrivé largement en tête lors de ce second tour des élections législatives."

Tous les partis politiques ne sont pas aussi vertueux au regard de la parité. La République en Marche, qui a décroché la majorité absolue à l'Assemblée nationale, a en effet tenu sa promesse et compte presque autant d'élues que d'élus (47%). Idem pour son allié le Modem (46%). Une nouveauté dans une République où, malgré la loi sur la parité, les partis politiques avaient jusque là tendance à investir des femmes dans des circonscriptions moins favorables.

Elles sont 41% de femmes élues pour la France Insoumise, 38% au Parti socialiste. Les Républicains sont encore très loin du compte avec moins d'un quart de femmes (23%) parmi leurs député.e.s, loin des 39% que le parti avait investies.

Dans cette Assemblée nationale chamboulée, reste à voir si ce progrès des femmes en terme de représentation numérique se retrouvera dans les postes à responsabilité. "Le partage des places doit désormais se traduire par un réel partage du pouvoir à l'Assemblée, aussi bien au Bureau qu'à la tête des commissions", souligne le HCE. Avec en premier lieu cette question déjà posée depuis plusieurs jours : une femme pourra-t-elle prendre le « perchoir » ?

Reste aussi à voir si elle défendront avec la pugnacité nécessaire les droits des femmes dans toutes les lois qui seront discutées au parlement (Voir : Bientôt le pouvoir ? Reste l'argent).

V) Les grands perdants du second tour



Najat Vallaud-Belkacem, Florian Philippot ou encore Nathalie Kosciusko-Morizet ont été battus et ne siègeront pas à l'Assemblée nationale.

Najat Vallaud-Belkacem a été battue dans la 6e circonscription du Rhône, d'après son adversaire de La République En Marche et proche de Gérard Collomb, Bruno Bonnell. Selon des résultats partiels, elle n'obtiendrait que 39,96 % des voix. « Un grand nombre d'électeurs de gauche ont été désorientés par le quinquennat. Il nous appartient d'analyser les raisons pour entamer le chemin de la reconstruction de la gauche, et je compte bien y participer », a déclaré la candidate déchue

Dimanche dernier, l'ancienne ministre de l'Education avait obtenu difficilement son ticket pour le second tour des élections législatives à Villeurbanne (Rhône), une circonscription pourtant traditionnellement socialiste.

Le vice-président du FN Florian Philippot

Florian Philippot le vice-président du Front national, a été battu dans la sixième circonscription de Moselle avec 42,84 %, contre 57,16 % des suffrages pour son adversaire Christophe Arend, le candidat LREM. « Il nous faut construire une politique solide face à une politique destructrice », a réagi le vice-président du parti.

Au premier tour, Florian Philippot était arrivé légèrement en tête avec 23,79% des voix, devançant d'1,78 point son Christophe Arend.

La candidate LR Nathalie Kosciusko-Morizet

La candidate a reconnu sa défaite dans un message publié sur Facebook. « Ce soir, malgré un net sursaut des électeurs en faveur de ma candidature par rapport au premier tour, Gilles Le Gendre a remporté l'élection législative dans la 2ème circonscription », écrit notamment Nathalie Kosciusko-Morizet, dont la campagne avait été perturbée cette semaine après son agression.

La torera Marie Sara

Si Florian Philippot a été battu, Gilbert Collard, lui, a été réélu de justesse face à la candidate La République En Marche, Marie Sara. L'ancienne torera avait mené une campagne très médiatisée et avait bénéficié de nombreux soutiens face au député frontiste sortant. Un soutien visiblement insuffisant et une défaite symbolique pour le parti d'Emmanuel Macron.

L'ancienne ministre Marisol Touraine

L'ancienne ministre de la Santé, Marisol Touraine, a été battue dimanche dans la 3e circonscription d'Indre-et-Loire. Elle n'avait pourtant pas de candidat LREM face à elle mais elle a été battue par Sophie Auconie (Les Républicains/UDI), qui devient ce dimanche la nouvelle députée. Cette dernière s'était proclamé « Macron-compatible » et avait reçu le soutien du premier ministre, Edouard Philippe, par la voix de Jean-Louis Borloo, qui est venu faire campagne à ses côtés jeudi dernier.

VI) Législatives 2017 : quels groupes dans la nouvelle Assemblée nationale ?

Au lendemain du second tour les législatives se pose la question de la formation des groupes parlementaires et de l'élection du président de l'Assemblée.

LE MONDE Par Service politique

Les tractations ont commencé à l'Assemblée nationale, lundi 19 juin, au lendemain du second tour des élections législatives. Au menu : la constitution des groupes politiques et l'élection du président de l'Assemblée. Le point sur la situation, parti par parti.

Un député de La République en marche à la présidence de l'Assemblée ?



Christophe Castaner, le 11 juin, au soir du premier tour des élections législatives. BENJAMIN GIRETTE POUR "LE MONDE"

La majorité va devoir s'organiser. Les députés de La République en marche et leurs alliés vont devoir trouver leur président de groupe mais aussi proposer un nom pour la présidence de l'Assemblée nationale. L'élection à ce poste aura lieu mardi 27 juin. François de Rugy a d'ores et déjà déclaré qu'il était candidat. L'écologiste, réélu dimanche en Loire-Atlantique, avait rallié Emmanuel Macron en février malgré sa participation à la primaire à gauche et son engagement à soutenir le vainqueur. Les noms de personnalités issues des Républicains circulent également.

Mais ce lundi matin, Benjamin Griveaux, porte-parole d'En marche ! et nouveau député de Paris, a signalé qu'il serait « souhaitable » que la présidence de l'Assemblée revienne à un élu issu des rangs de La République en marche (LRM) qui a « une majorité claire, absolue ». « Il y a suffisamment de forces vives » chez LRM « pour qu'on puisse s'appuyer sur une femme ou un homme qui viendra de notre majorité », a confirmé Christophe Castaner, le ministre des relations avec le Parlement.

La France insoumise et le Parti communiste dans le même groupe ?



Proclamation de la victoire d'Alexis Corbière à la mairie de Montreuil. CAMILLE MILLERAND POUR "LE MONDE"

C'était l'objectif principal de Jean-Luc Mélenchon pour ces élections législatives, obtenir un groupe parlementaire à l'Assemblée nationale. C'est chose faite avec 17 députés élus dimanche sous la bannière de La France insoumise, alors que le mouvement a été créé il y a à peine un an.

Parmi ces élus, tous novices au Palais-Bourbon, on retrouve Jean-Luc Mélenchon, Alexis Corbière, Clémentine Autain ou encore François Ruffin. Dans son discours dimanche soir, le leader du mouvement a évoqué la constitution d'un « groupe France insoumise cohérent, discipliné, offensif ». Pour la présidence de ce groupe, sur France inter lundi matin, Alexis Corbière, élu en Seine-Saint-Denis a proposé le nom du candidat à l'élection présidentielle :

« Ce serait bien que ce groupe soit présidé par Jean-Luc Mélenchon. On en discutera mais je pense que c'est bien que la voix de Jean-Luc Mélenchon, qui est une voix pédagogique, entraînante... C'est bien que ce groupe soit incarné par lui. »

Le nouveau député de Marseille n'écarte pas cette hypothèse. « C'est possible, le temps que les autres se fassent connaître », a-t-il glissé à des journalistes.

Autre question en suspens, les députés « insoumis » seront-ils rejoints par les dix députés communistes et quelques élus issus des rangs socialistes ? M. Mélenchon a assuré dimanche soir que « tous ceux qui voudront le rejoindre » seraient « les bienvenus dans un combat où on cherchera toujours à rallier le maximum de ceux qui veulent entrer dans la lutte » contre le gouvernement d'Edouard Philippe.

Mais dans un communiqué, le Parti communiste affirme que ses députés « travailleront dès cette semaine à constituer [un] groupe et agiront sans attendre en faveur des propositions alternatives qu'ils ont élaboré durant leurs campagnes », sans un mot pour La France insoumise et M. Mélenchon. Dans le texte, le parti annonce que des décisions seront prises lors du conseil national de vendredi et samedi.

Le FN va-t-il pouvoir constituer un groupe ?



Marine Le Pen, à Hénin-Beaumont, le 7 mai. CYRIL BITTON/FRENCH-POLITICS POUR "LE MONDE"

A première vue, la tâche s'annonce compliquée pour le Front national. Avec huit députés élus sous la bannière du parti d'extrême droite, il en manque sept pour pouvoir former un groupe au Palais-Bourbon. Mais le FN va tenter tout de même de constituer un groupe. Au cours d'une conférence de presse lundi à Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais), la présidente du Front national et nouvelle députée, Marine Le Pen, a fait savoir qu'elle espérait le constituer « au cours des prochains mois ».

Avec huit députés FN, « nous n'avons pas de groupe aujourd'hui, rien ne dit que nous n'en aurons pas demain (...). Je ne perds pas de vue cet objectif de pouvoir au cours des prochains mois constituer un groupe à l'Assemblée nationale qui puisse être un groupe où nous nous entendons sur deux, trois lignes principales, tout en conservant chacun notre indépendance et sa spécificité ».

Un peu plus tôt lundi matin, Louis Aliot, également élu député dimanche, évoquait cette possibilité de former un groupe sur RTL. « J'ai vu que M. Dupont-Aignan est élu, j'ai vu qu'il y avait des députés indépendants, je ne les connais pas, je ne sais pas qui ils sont, on verra bien comment tout cela se passe, a-t-il affirmé. Il n'y a aucune raison que nous ne nous associions pas avec d'autres personnalités pour former un groupe. »

« Y compris avec des Républicains et des divers droite ? », l'a alors relancé le journaliste sur les ondes de RTL. « Bien sûr, tous ceux qui le désireront », a assuré M. Aliot, indiquant « espérer que nous aurons une tribune et que nous pourrions nous exprimer ».

Au PS, un groupe exsangue et divisé



L'ancien président du groupe socialiste à l'Assemblée, Olivier Faure, en juin 2016. JOEL SAGET/AFP

Le futur chef de file des socialistes à l'Assemblée va se retrouver avec un groupe à la fois exsangue et divisé sur l'attitude à avoir face à l'exécutif. Le parti devrait annoncer qu'il s'inscrit dans l'opposition au premier ministre Edouard Philippe, en ne lui accordant pas sa confiance et en combattant ses réformes sociales. Mais parmi les 30 députés élus dimanche soir, figurent plusieurs « macroncompatibles » qui pourraient être tentés de voter avec la majorité.

Qui pour prendre la tête des députés PS ? Le président sortant, Olivier Faure, a annoncé, lundi 19 juin, être candidat à sa succession de la présidence du groupe socialiste, fort de son bon score – il a été réélu en Seine-et-Marne avec 61,09 % des voix. Ce proche de Jean-Marc Ayrault est par ailleurs respecté autant par les frondeurs que les légitimistes du PS.

Chez Les Républicains, le spectre de la division



Avec 129 députés, Les Républicains et l'UDI ont limité la casse lors des élections législatives. Mais la droite retourne à l'Assemblée déchirée. Dans ce contexte, l'élection du président de groupe se révèle stratégique. Le sortant, Christian Jacob, qui s'est fait réélire dimanche dans sa circonscription de Seine-et-Marne, devrait être candidat à sa réélection. Mais les « constructifs » emmenés par Thierry Solère, qui plaident pour une attitude de discussion avec l'exécutif sur certaines réformes, pourraient présenter également un candidat.

Par ailleurs, l'UDI, avec 17 députés veut aussi un groupe, peut-être élargi à « la droite progressiste ».

MAIS AUSSI

3) Après les législatives, Les Républicains dans la tourmente

Par Jean-Christophe Chanut



A l'instar du PS, le parti Les Républicains se trouve dans la tourmente après la vague Macron. L'heure de la clarification - et peut-être de la scission - a sonné entre les partisans d'une "droite dure" et ceux qui se définissent comme "constructifs" face au nouveau Président de la République. (Crédits : © Charles Platiau / Reuters)



Jean-Christophe Chanut @jcchanut

Avec 137 élus, Les Républicains (LR) et l'UDI sauvent les meubles à l'Assemblée nationale. Mais le parti LR est en réalité très divisé entre ceux qui veulent travailler avec la majorité présidentielle et une ligne dure qui veut camper dans l'opposition. Une situation qui pourrait conduire à la scission du parti.

La cause est entendue, le Président de la République disposera d'une large majorité à l'Assemblée nationale avec 350 élus La République en Marche (LREM) et MoDem. Il va pouvoir dérouler son programme, à commencer par son emblématique réforme du Code du travail dont il a fait une priorité. Dès le 28 juin, le projet de loi d'habilitation à recourir aux ordonnances sera présenté en Conseil des ministres. A cet égard, bien qu'il n'en ait pas besoin - la majorité absolue se situe à 289 sièges -, le gouvernement sait qu'il pourra compter sur une majorité encore plus large à l'Assemblée pour voter ce texte, notamment dans les rangs du parti Les Républicains.

Les Républicains, principale force d'opposition...

De fait, et cela va être tout l'enjeu des semaines à venir, le séisme provoqué par cette longue séquence électorale (primaires, présidentielle et législatives) va faire sacrément tanguer la droite et notamment le parti Les Républicains (LR). LR, UDI et divers droite ont obtenu 137 députés (113 LR et 18 UDI), sur le papier, ils constituent la première force d'opposition à la majorité macroniste, devant le PS et ses alliés- qui ont été laminés avec 44 élus - et la France Insoumise/PCF (27 députés). Quant au Front national, avec 8 élus, il ne pourra pas constituer un groupe parlementaire (il faut 15 députés), sauf à s'entendre avec des personnalités « indépendantes ». Incontestablement donc, LR est bien le parti dominant de l'opposition... Mais encore faut-il que la formation sauve son unité. Et ce n'est pas du tout certain car l'heure de vérité est arrivée. Déjà, avant le premier tour, l'ancien Premier ministre Jean-Pierre Raffarin avait tenté de mettre sur la table le débat sur le comportement à avoir avec le nouveau Président de la République. Bernard Accoyer, secrétaire général de LR, avait renvoyé la question après les législatives. On y est.

... mais miné par les conflits internes

En substance, deux lignes s'affrontent. Il y a d'une part les « constructifs », ceux qui veulent accorder la confiance à Edouard Philippe et soutenir la politique d'Emmanuel Macron. On retrouve là des personnalités comme les députés Thierry Solère, Franck Riester, Pierre-Yves Bournazel et le sénateur Jean-Pierre Raffarin. Ce camp "macroncompatible" veut donner sa chance à la nouvelle majorité et soutenir certains de ses projets, telle la réforme du Code du travail.

D'autre part, il y a les tenants d'une ligne « dure » qui ne veulent pas se voir « dilués » dans la majorité présidentielle et qui souhaitent s'opposer au gouvernement et ne voteront pas la confiance à Edouard Philippe, lui-même issu des rangs LR.

Eux refusent l'augmentation de la CSG de 1,7 point prônée par Emmanuel Macron. Ils lui reprochent aussi de n'être pas assez ferme sur les questions du terrorisme et de négliger la politique familiale...

Cette ligne est incarnée par les députés Eric Ciotti, Guillaume Peltier ou par le président de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Laurent Wauquiez qui compte même briguer la présidence du parti LR à l'automne. Entre ces deux camps, on retrouve quelques ténors qui veulent tenter de sauver l'unité du parti, tels François Baroin - qui a déjà annoncé qu'il ne voterait pas la confiance au Premier ministre-, Valérie Pécresse ou encore Xavier Bertrand. Ça va tanguer donc. Et les occasions de se compter ne vont pas manquer. Déjà, Thierry Solère envisage de se présenter à la présidence du groupe LR à l'Assemblée. Il songe même à fonder un groupe autonome si la ligne dure l'emportait. Il y aura donc aussi le test du vote de la confiance à Edouard Philippe...

Si une scission n'est déjà pas intervenue d'ici là - le remaniement attendu du gouvernement pourrait être une bonne occasion pour Emmanuel Macron de « séduire » de nouvelles personnalités LR - , c'est au congrès du parti, à l'automne, que le débat sera définitivement tranché. Si Laurent Wauquiez accède à la présidence, on ne voit pas Thierry Solère et ses troupes cohabiter avec lui au sein du même mouvement. Comme au PS, l'heure de la clarification a donc sonné pour Les Républicains.

latribune.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

4) **Législatives : à Paris, Myriam El Khomri perd dans une circonscription ancrée à gauche**

L'ancienne ministre du Travail s'incline face à Pierre-Yves Bournazel, candidat pour le parti Les Républicains. Dans cette circonscription, les deux candidats se revendiquaient de la majorité présidentielle.



Myriam El Khomri, en campagne à Paris, le 13 juin 2017. (TRISTAN REYNAUD/SIPA)

franceinfoFrance Télévisions

Elle était arrivée deuxième au premier tour des élections législatives. Myriam El Khomri a été éliminée au second tour, dimanche 18 juin, face au candidat Les Républicains. L'ancienne ministre du Travail se présentait dans la 18e circonscription de Paris, un fief de gauche depuis 1997, mais elle s'incline face à Pierre-Yves Bournazel.

Le contexte

Dans cette circonscription, La République en marche n'avait investi aucun candidat. Une façon d'aider Myriam El Khomri, l'ancienne ministre du Travail

investie par le parti socialiste, qui revendiquait le "soutien officiel" du président. Mais son adversaire, le républicain Pierre-Yves Bournazel, s'est lui réclamé du soutien du premier ministre Edouard Philippe, créant une certaine confusion parmi les électeurs.

Pour ne rien arranger, des sources à l'Elysée, contactées par plusieurs médias, prenaient leurs distances avec le "soutien officiel" apporté à Myriam El Khomri. Les deux candidats sont jugés "légitimes localement" et portent "les valeurs de la majorité" présidentielle, commente le Palais auprès de L'Express : "Le choix avait été fait de laisser les électeurs trancher au premier tour, ils feront de même au second tour."

Au premier tour, c'est Pierre-Yves Bournazel qui est sorti en tête avec dix points d'avance sur Myriam El Khomri. La gauche de la gauche, qui présentait deux candidats hostiles à la loi Travail, a elle remporté plus de 30% des voix. Elle détenait donc les clefs du second tour.

Le résultat

L'ancienne ministre du Travail paye certainement ici la loi qui porte son nom. Ce texte avait fracturé la gauche sous François Hollande et fortement déplu à la gauche radicale, bien implantée dans cette circonscription socialiste depuis 1997.

La réaction

Myriam El Khomri n'a pas encore réagi à ce résultat.

L'avenir

Myriam El Khomri conserve uniquement son mandat de conseillère de Paris. Quel rôle pourra-t-elle jouer dans la reconstruction de la gauche ? Elle est l'une des rares candidates à avoir conservé le logo du PS sur sa propagande électorale. Mais au sein même du parti, sa loi a laissé une fracture béante.

francetvinfo.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

A Suivre...
La Presse en Revue

LAPRESSEENREVUE.EU